

RAPPORT

Accident survenu le 10 février 2008 aux ULM identifiés 63-ZT et 63-ZV

Événement :	collision en vol entre deux paramoteurs, perte de contrôle, collision avec des arbres.
Cause probable :	décision d'évoluer à faible distance dans des conditions aérologiques turbulentes.

Conséquences et dommages :	☐ 63-ZV : aucun, ☐ 63-ZT : pilote gravement blessé, voile et bâti moteur endommagés.
Aéronef :	☐ 63-ZV : paramoteur, voile ITV Tsampa, ☐ 63-ZT : paramoteur, voile ITV Dakota.
Date et heure :	dimanche 10 février 2008 à 16 h 00.
Exploitant :	☐ 63-ZV : privé, ☐ 63-ZT : privé.
Lieu :	Blot-l'Église (63).
Nature du vol :	local.
Personne à bord :	☐ 63-ZV : pilote, ☐ 63-ZT : pilote.
Titres et expérience :	☐ 63-ZV : pilote, 39 ans, UL de classe paramoteur de 2004, IUL de classe paramoteur de 2006, environ 500 heures de vol, ☐ 63-ZT : pilote, 55 ans, UL de classe paramoteur de septembre 2007, environ 50 heures de vol.
Conditions météorologiques :	évaluées sur le lieu de l'accident : vent 360° / 10 kt dans la vallée, 045° / 14 kt sur le plateau, CAVOK, température 12°, QNH 1030 hPa.

Circonstances :

Plusieurs paramoteurs décollent de la plate-forme ULM de Saint-Éloi-les-Mines (63) pour un vol dans la vallée de la Sioule. L'instructeur, qui a assuré la formation du pilote du 63-ZT, le guide pour un vol de découverte de la région.

L'instructeur indique qu'il se situe devant l'autre paramoteur lorsque, en traversant une turbulence, il perd son serre-tête. Quelques instants après, son moteur a des ratés. Il pense que son serre-tête a pu passer dans le champ de l'hélice et provoquer quelques dommages. Il décide d'atterrir en campagne. Après avoir choisi son aire d'atterrissage, il veut informer son équipier de ses intentions. Il le voit plus bas, dans des arbres. Il atterrit et prévient les secours.

Le pilote du 63-ZT indique qu'une turbulence le fait descendre. Il voit les jambes de l'instructeur légèrement au-dessus de lui. Sa voile heurte l'hélice du 63-ZV. Le paramoteur part en virage en descente sans qu'il puisse le maîtriser.

L'examen de la voile du 63-ZT montre que le saumon gauche est lacéré et que plusieurs suspentes sont coupées. Des débris de tissu sont retrouvés aux extrémités des pales de l'hélice du 63-ZV.

Les deux pilotes avaient prévu de voler l'un à côté de l'autre, à faible distance, afin de communiquer par geste car leur radio ne fonctionnait pas.

L'instructeur connaissait les conditions aérologiques de la vallée pour y avoir volé de nombreuses fois.